



## **MOUVEMENT SOCIAL : LA DIRECTION GENERALE ASSASSINE LA NEGOCIATION !!!**

**Reçus à leur demande par le Directeur général mardi 8 avril pour recevoir une réponse à leur ultime proposition afin de permettre une sortie du conflit par le haut honorable pour les deux parties, le Directeur général a notifié verbalement aux membres de l'intersyndicale, entre deux portes et en quelques minutes, sa décision de mettre en œuvre, unilatéralement, un dispositif de complément de rémunération.**

**La Direction générale n'hésite pas à exclure de son dispositif la quasi-totalité des cadres publics et privés coupables selon elle d'avoir un niveau de revenus justifiant qu'ils ne soient payés de façon supplémentaire que de bons mots flatteurs sur la considération qu'elle leur porte et la reconnaissance de leurs mérites.**

**La Direction générale tombe enfin le masque : réfutant une culture d'entreprise forte qui a toujours privilégié le dialogue et la cohésion sociale, elle recourt délibérément à l'exclusion et la division :**

- division des personnels publics, privés et statutaires CANSSM,**
- division des cadres et des non cadres,**
- division des personnels selon leur localisation à Paris ou en Province.**

**Face à la revendication d'une prime pour tous au titre des deux dernières années pour solder le passif d'une plus grande redistribution sociale promise par la Direction générale depuis fin 2006 compte tenu des résultats exceptionnels de l'Etablissement public , la mobilisation de tous les personnels, unitaire et solidaire, a permis une 1<sup>ère</sup> avancée : la Direction générale est contrainte de verser à certains de ses personnels un complément de rémunération qui ne peut que constituer un 1<sup>er</sup> acompte car le compte n'y est pas : une prime pour tous !**

**La Direction générale oppose que cette mesure ferait contagion dans toute la fonction publique et perturberait le vote des dispositions de la loi de modernisation de l'économie pour les dispositions concernant la CDC.**

**Ce faisant, le Directeur général privilégie le qu'en dira – t – on à l'extérieur plutôt que de satisfaire une juste et légitime revendication de ses personnels à laquelle ses prédécesseurs n'avaient pas hésité à répondre favorablement.**

**D'ailleurs, à I-CDC, à la CNP et dans d'autres filiales du Groupe, des versements de primes uniformes et à des montants décents ont été accordés à tous les personnels, y compris aux fonctionnaires, sans que personne n'y trouve à redire : la Direction s'invente des arguments de façade pour justifier de son incapacité et de sa faiblesse.**

**La méthode imposée par la Direction générale et le fond des mesures imposées sont perçus par les personnels comme une forme de mépris qui provoque chez eux une véritable inquiétude.**

**Le 17 avril, la Direction générale devrait annoncer des résultats 2007 historiques soit 2,5 milliards d'euros. Or, l'Etablissement public CDC concourt pour 50 % de façon récurrente à ce résultat !**

**Ce 17 avril la Direction doit recevoir un message fort et clair de l'ensemble des personnels unis et solidaires : une prime pour tous et d'un montant qui ne soit pas celui d'une simple aumône, face à la revendication initiale d'une plus grande redistribution pour tous !**

**La Direction générale doit reprendre les négociations : elle porte seule la responsabilité de les avoir conduites dans une impasse de façon délibérée et provocatrice !**

**En attendant, la Direction générale n'ayant pas accepté la main tendue du personnel sur un compromis, les 8 organisations syndicales, unies et solidaires au sein de l'intersyndicale, continuent de pratiquer le gel du dialogue social !**

**De plus, la Direction s'expose, en s'enfermant dans la voie du refus, à l'amplification des actions sur les différents sites.**



M. Bouvard,

Président de la Commission de surveillance de la CDC

Monsieur le Président,

Reçus hier à notre demande par M. de Romanet, nous n'avons pu que constater l'échec de nos efforts de négociation pouvant aboutir à un accord.

Depuis plus de deux mois, sur les trois grands sites de la CDC, les personnels mobilisés espéraient être entendus. Leur déception est grande.

Dans ces conditions, nos organisations syndicales ne peuvent que prendre acte de la fin du dialogue social à la CDC !

Cela ne fait qu'amplifier l'inquiétude de tous quant à l'avenir de la CDC, de ses missions, de nos emplois.

La loi de modernisation de l'économie, légiférant notamment sur le livret A et sur la gouvernance de la CDC, est désormais sur les rails, et sera bientôt présentée en Conseil des Ministres. Par ailleurs une mission de l'Inspection des Finances est chargée de faire des propositions quant à l'avenir du secteur des retraites publiques ; le FIPHFP, et plus encore le FRR, sont menacés dans leur existence même !

Ces sujets nous préoccupent, et nous vous demandons, en votre qualité de Président de la Commission de surveillance et parce que le dialogue avec le Directeur Général est interrompu, de nous recevoir avant la présentation des résultats à la presse, prévue le 17 avril.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

MAIS tout AUGMENTE!

Oui...

...SAUF NOTRE  
POUVOIR D'ACHAT!

